



Le CAUE de l'Aisne organise, **le 28 septembre 2017**,  
les visites, dans l'Oise, de **la briqueterie deWulf** et de **la fabrique de carrelages**  
**à l'ancienne de Saint-Samson-la Poterie**

**Public :** Tout public intéressé par les techniques de fabrication anciennes et en particulier, les professionnels du bâtiment, les agents techniques des collectivités, les élus locaux et les architectes...

**Programme de la journée du 28 septembre 2017**

**10h00 - 11h30 - Visite guidée de la Briqueterie deWulf**

Depuis plus de trois siècles, dans le respect de ses traditions, la briqueterie Dewulf a su diversifier ses produits et adapter ses protocoles de fabrication. Présentation des techniques de production, maîtrise et circulation du feu, cuisson des briques.

**12h30 - 13 h30 - Déjeuner au restaurant du Vieux logis,**

**13h30 - 14h30 - Visite libre de Gerberoy, village classé parmi les plus beaux villages de France**

**15h00 - 16h30 - Visite commentée de la fabrique de carrelages de Saint-Samson-la-Poterie**

Ce site de fabrication artisanale restitue l'authenticité de la terre cuite. Présentation des phases de travail de la terre depuis l'état initial de la matière première, l'argile, jusqu'au produit fini, le carrelage et la tomette, séchés et cuits de manière artisanale dans des fours.

**16h30 - Fin de la journée**

**Frais de participations : 45 euros (déjeuner compris)**

**Inscription obligatoire** validée sur retour du bulletin d'inscription dûment rempli. Le nombre de participants est limité à 25 personnes

**Pensez à vous organiser en co-voiturage.** Le CAUE communiquera aux personnes intéressées les coordonnées des participants ayant donné leur accord pour participer à ce co-voiturage.

Bulletin d'inscription à retourner au CAUE de l'Aisne par courrier au 34, rue Sérurier 02000 Laon ou par courriel à [caue02@orange.fr](mailto:caue02@orange.fr)

Nom..... Prénom..... Structure/Société.....

Fonction..... courriel.....

Téléphone (fixe)..... (Portable)..... Localité.....

- s'inscrit à la journée de visite du jeudi 28 septembre 2017
- se rendra par ses propres moyens sur place
- est intéressé pour que ses coordonnées soient communiqués aux autres participants pour l'organisation d'un co-voiturage
- s'engage à payer les frais de participation de 45 euros (frais de visites et de déjeuner) au CAUE de l'Aisne